

LA FILLE DE Mme ANGOT

OPERA COMIQUE EN TROIS ACTES.

Nous allons avoir jeudi prochain, pour la douzième soirée de Gala, la première de *La fille de madame Angot*, un des plus gros succès parisiens ; nos sincères compliments à l'administration, malgré "La Minerve."

Nous allons nous trouver transportés à Paris en plein Directoire ; sur le livret de MM. Clairville, Siraudin et Koning, Charles Lecoq a écrit une partition charmante dont tout les airs, à force d'être populaires, constituaient une véritable seie.

Dans quelques jours vous verrez la même chose à Montréal. Cet opéra-comique a été représenté pour la première fois à Bruxelles, sur le théâtre des Fanteaises-Parisiennes, le 4 décembre 1872, et à Paris, sur le théâtre des Folies-Dramatiques le 21 février 1873.

Dans ces deux villes le succès a été formidable ; à Paris, Mmes Paola-Marié, sœur de Galli, et Deselauzas, MM. Lecoq et Haymè donnaient seuls du relief à une interprétation en somme assez faible.

Voici du reste la distribution à Paris et à Montréal.

CLAIRETTE ANGOT	Mmes Paola-Marié	Mmes de Goyon
MELLE LANGE	Deselauzas	Loys
ANGE PITOU	MM. Mendasdi	MM. Valdy
POMPONNET	Dupin	Bisson
LARIVAUDIÈRE	Lecoq	Giraud
TRENITZ, UN ENCROVABLE	Haymè	Bailly
LOUCHARD	Legrain	Merville
UN OFFICIER	Spech	de Lafontaine
CADET	Vavasseur	Toudie
BUTEUR	Henzez	de Verneuil
UN AUBERGISTE	Arthur	Dieudonné
AMARANTHE	Mmes Tondonze	Mmes Hostez
MELLE DELACNAY	Daubigny	Giraud
SYDALISE	Fleury	Raymonde
BABET, HERSHIE	Davermay	Bellisson
JAVOTTE	E. Julien	Vandamme
MANON	B. Gréty	Valdy

Au premier acte nous voyons le carreau des Halles ; Clairette, fille de la défunte madame Angot, est devenue l'enfant de la Halle au moment du décès de cette dernière ; elle va épouser Pomponnet qu'elle croit ne pas aimer, mais un empêchement survient ; âgée seulement de trois ans, on l'avait déclarée à l'autorité comme fille de M. et de Mme Angot, or il y avait cinq ans que le père Angot était mort, il faut donc un autre père à Clairette.

On évoque le souvenir de Mme Angot et Amarante se met à chanter les fameux couplets de madame Angot

Marchande de marée,
Pour cent mille raisons,
Elle était adorée
A la halle aux poissons, etc., etc.

C'est alors que survient Ange Pitou, le poète populaire, qui éblouit le Directoire et critique tous les abus.

Dépité de voir Clairette, malgré ses serments, épouser Pomponnet, il exhale ses plaintes en chantant

Certainement j'aimais Clairette
Mais dois-je mourir de chagrin ?

Heureusement Clairette survient, elle n'a pas cessé de l'aimer, et tous deux cherchent le moyen de retarder encore le mariage.

Larivaudière arrive, ils se sauvent, car Ange Pitou a composé une chanson sur les amours de ce dernier avec Melle Lange et il craint de ce fait un nouvel emprisonnement.

Larivaudière ne cherche qu'une chose, voir Ange Pitou, il le

rencontre enfin et obtient de lui que pour 30,000 francs comptant il ne chantera pas cette chanson qui peut le perdre ; ce sera la dot de Clairette.

La foule demande à Ange Pitou de dire sa nouvelle chanson, il prétend l'avoir égarée, mais Clairette l'a apprise la veille et elle la chante.

En voici les premiers vers

Jadis les rois, race prospère,
Enrichissaient leurs partisans, etc., etc.

Clairette est arrêtée pour avoir chanté une chanson sédition, Ange Pitou n'aura pas ses trente mille francs, mais le mariage est encore retardé, c'est ce que voulait Clairette.

Au second acte nous voyons le salon de Melle Lange, actrice célèbre de l'époque ; ce salon est meublé à la grecque.

Melle Lange cause avec quelques mercilleuses des événements du jour, de l'arrestation de Clairette, mais surtout d'une conspiration ourdie contre la république ; le soir même une réunion doit avoir lieu chez elle, comme signe de ralliement les conjurés doivent avoir perruque blonde et collet noir.

Arrive Trenitz, un des habitués du salon de Melle Lange, c'est un conspirateur, un frondeur, un incroyable, et, en montrant sa canne qu'il nomme son pouvoir exécutif, il chante les couplets suivants, que nous donnons à titre de curiosité car la censure les avait supprimés en France.

I.
Gloire au pouvoir exécutif !
Il est actif,
Expéditif,
Rien de plus communicatif,
Que mon pouvoir exécutif,
Des pouvoirs qu'on chante à la ronde,
N'est-ce pas le plus portatif,
Le plus distributif,
Le plus persuasif,
Le plus impératif,
Le plus primitif,
Il remonte, c'est positif,
A la création du monde,
Gloire au pouvoir exécutif !

II.
A ses yeux, quand il se présente,
Tout mortel est plus attentif
Et le plus agressif,
Devient le moins agressif,
Il rend l'homme moins présumptif,
Plus doux et plus craintif,
Il rend par le même motif,
La femme plus obéissante,
Gloire au pouvoir exécutif,
Il est actif, expéditif,
Rien de plus communicatif,
Que mon pouvoir exécutif.

On se demande encore pourquoi la censure avait supprimé ces couplets, en somme fort innocents ?

Melle Lange, toute à la conspiration et à un rendez-vous qu'elle a donné à Ange Pitou, éloigne ses visiteurs ; elle est seule lorsque Clairette, son ancienne camarade de pension, lui est amenée par un agent de police et nous entendons alors le joli duo de

Jours heureux de mon enfance,
Où nous disions maman, papa, etc.